CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1763 24 janvier 2006

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES À LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Genève, le 24 janvier 2006

J'adresse mes meilleurs vœux à tous les membres de la Conférence du désarmement alors que celle-ci commence sa session de 2006. Vous vous réunissez alors que plusieurs déconvenues, survenues au cours de l'année écoulée dans le domaine de la limitation des armements, du désarmement et de la non-prolifération, suscitent de vives inquiétudes. En effet, le dispositif de désarmement mondial, déjà affaibli, a été encore ébranlé par les résultats décevants de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, de 2005, l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement et — fait qui n'est pas es moindres — l'absence de toute mention du désarmement et de la non-prolifération dans le document adopté à l'issue du Sommet mondial de 2005.

Il est impératif que nous tirions les leçons de ces déconvenues. J'engage tous les États à réfléchir de très près aux sources politiques de la crise et à adopter des dispositions concertées, pragmatiques et réalistes, puis à les mettre en œuvre. Vous devez apporter la preuve que la Conférence est à même de remplir les fonctions qui lui sont dévolues, à savoir celles d'unique instance de négociation dont dispose la communauté mondiale pour le désarmement multilatéral.

Les travaux de la session de 2005 ont mis en évidence le fait qu'il est impossible de sortir de l'impasse par le biais de la procédure ou un simple ajustement des propositions existantes. Les gouvernements doivent revoir fondamentalement leur attitude à l'égard de la Conférence et élaborer un nouveau consensus politique sur les priorités en matière de limitation des armements et de désarmement. J'ai aussi l'espoir que vous vous pencherez sur les moyens de rendre la Conférence plus efficace, dans le cadre des efforts entrepris de toutes parts en vue de réformer l'Organisation des Nations Unies. Je note avec satisfaction que vous avez pu tenir des débats de fond sur les questions inscrites à votre ordre du jour ainsi que sur d'autres questions intéressant la situation sur le plan de la sécurité internationale. De tels débats sont indispensables à l'élaboration progressive d'un consensus, aussi je vous encourage à y avoir recours cette année avec plus de détermination encore. Je suis aussi encouragé par le fait que vous avez maintenu et élargi encore la pratique qui consiste à inviter des ministres des affaires étrangères à venir prendre la parole à la Conférence. Les déclarations faites à cet échelon peuvent apporter les idées nouvelles dont nous avons tant besoin pour relancer les travaux de la Conférence et préparer le terrain à de nouvelles négociations. Je vous invite instamment à encourager vos ministres des affaires étrangères à venir de nouveau en 2006 prendre la parole devant la Conférence.

CD/1763 page 2

De par les États membres qui la composent et l'expérience qu'elle a acquise au fil du temps, la Conférence a, dans le domaine du désarmement, l'avantage sur tout autre organe de négociation. J'ai l'espoir que vous tirerez parti de cet avantage et ferez preuve de la hauteur de vues, de la volonté politique et de la patience requises pour redonner confiance dans l'aptitude de la Conférence à relever les défis nouveaux. Dans cet esprit, je vous souhaite une session très productive.
